

DOB | PLACE AU DOB EN DEUX TEMPS

Cette année, le Président du SIEGE 27 a donné rendez-vous à l'ensemble des délégués le 30 octobre 2024 pour le traditionnel Débat d'Orientations Budgétaires. Le quorum n'ayant pas été atteint, une seconde séance est programmée cette fois-ci le 8 novembre 2024 au Cinéma Pathé d'Evreux.

Ce DOB est une étape clé dans la préparation du budget 2025 et offre aux délégués l'occasion de débattre en tenant compte du contexte économique actuel et des contraintes financières du syndicat.

Rappel des principes du budget du SIEGE 27 :

Le SIEGE 27 opère avec deux budgets distincts pour gérer ses missions et compétences :

1. Le budget principal : il couvre la majorité des missions du syndicat, incluant les fonctions supports, les investissements dans les réseaux électriques, ainsi que les initiatives pour la transition énergétique et la mobilité.
2. Le budget annexe « Production d'Énergie Renouvelable » : ce budget est principalement consacré aux projets photovoltaïques sur les bâtiments publics mis à disposition par les collectivités. Ces investissements permettent au SIEGE d'entrer dans une activité de revente d'électricité. De plus, il est prévu d'y intégrer progressivement des installations de panneaux solaires sur des ombrières de parking.

Le Débat d'Orientations Budgétaires 2025 s'inscrit une nouvelle fois dans un contexte économique incertain, marqué par les prévisions budgétaires de l'État et les impératifs de réduction de la dette publique. Le projet de Loi de Finances 2025, qui influencera directement les dotations de l'État aux collectivités, n'a pas encore été détaillé.

Face à l'évolution de ses missions et aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le SIEGE 27 a engagé en 2024 une étude approfondie de ses investissements, pour pouvoir assurer la pérennité de ses opérations. Ce schéma, a été validé par le Bureau syndical et a joué un rôle majeur dans la préparation du budget 2025.

Publié le 30 octobre 2024